

« Résister est un verbe qui se conjugue au présent » Lucie Aubrac

Compte Rendu CAPL « mouvement local »

Ordre du Jour

- 1- Approbation des PV des CAPL précédentes
- 2- Mouvement local des emplois de catégories A B C au 1^{er} septembre 2018

Déclaration liminaire

En introduction, Solidaires Finances Publiques a lu une déclaration liminaire pour chaque CAPL, que vous trouverez ci-jointes.

CAPL n° 3 du 26/06/2018

Mouvement local des catégories C

La Direction nous a communiqué le nombre de départs à la retraite (21) au 31/12/2018.

Après la CAPL, il reste 17 vacances de titulaires sur le département du Morbihan, et 6 postes ont été gelés par la Direction.

Par anticipation des futures règles de gestion (affectation au département sur RAN unique), et pour organiser la flexibilité des effectifs, la Direction a décidé de passer outre les règles actuelles en gelant des postes. Cette pratique empêche toute affectation sur ces postes gelés, au détriment des agents ayant fait une demande de mutation et dont l'ancienneté permettait de rejoindre le poste.

CAPL n° 2 du 26/06/2018

Mouvement local des catégories B

La Direction nous a communiqué le nombre de départs à la retraite (28) au 31/12/2018.

Après la CAPL, il reste 16 vacances de titulaires sur le département du Morbihan, et 11 postes ont été gelés par la Direction.

CAPL n° 1 du 28/06/2018

Mouvement local des catégories A

La Direction nous a communiqué le nombre de départs à la retraite (13) au 31/12/2018.

Après la CAPL, il reste 5 vacances sur la RAN de Vannes, et la Direction a précisé que la liste des postes restés vacants nous serait communiquée. 2 postes ont été gelés par la Direction.

La Direction nous a informé du redéploiement d'un emploi de catégorie A de la trésorerie de Vannes Municipale vers la trésorerie de Malestroit.

Compte-tenu de la taille du SPFE, la Direction a décidé d'y affecter un IDIV adjoint en lieu et place d'un cadre A.

La Direction a confirmé l'implantation de 2 cadres A au pôle fiscalité de l'aménagement (TAM).

Solidaires Finances Publiques, à l'ouverture de ces réunions a dénoncé fermement les orientations néfastes issues du dernier rapport de la Cour des Comptes, ainsi que celles du programme "Action Publique 2022".

Nos représentants ont également dénoncé la volonté gouvernementale de détruire le dialogue social à la DGFIP et ses instances paritaires (CAP, CHSCT, CDAS...) garantes de la défense des droits et garanties des agents.



Section du Morbihan

Nous avons réaffirmé notre volonté de combattre ces dérives à tous les niveaux, sans relâche, résolument, et par tous les moyens.

Nos représentants ont également profité de ces instances pour s'opposer aux propos tenus dans la presse par le Directeur du Morbihan.

Voici l'extrait de notre déclaration liminaire :

"Et dans ce contexte, le Directeur du Morbihan grand sourire de communicant, se félicite dans la presse de la fermeture de sites, des suppressions d'emplois dont, pérorait-il, « nous n'avons plus besoin ». Et affirmer dans les journaux au beau milieu de la campagne d'impôt sur le revenu que la dématérialisation « se fait sans dégradation du service » revient à nier la fracture numérique (les zones dites « blanches », les difficultés pour la population vieillissante ainsi que pour les citoyens en situation précaire...) qui existe sur le territoire et plus particulièrement dans les zones rurales là même où les services publics disparaissent. Cette attitude et ces propos sont une injure à tous les agents du Morbihan, qui assurent de tous temps, dans des conditions de plus en plus difficiles, mais toujours avec exemplarité et professionnalisme leurs missions de service public gratuit envers des publics toujours demandeurs et parfois fragilisés. Et non monsieur le Directeur les agents et les emplois ne sont pas le « dommage collatéral » du numérique."

Solidaires Finances Publiques s'est opposé à la préfiguration des affectations au département pour lesquelles le Directeur, en "premier de la classe", s'est porté volontaire auprès de la DG.

Solidaires Finances Publiques a une nouvelle fois dénoncé les suppressions d'emplois et les écarts entre les effectifs théoriques et les effectifs disponibles générant des difficultés professionnelles et humaines au quotidien dans les services.

Sur ces mouvements, les règles relatives à

l'ancienneté dans le grade n'ont pas toujours été respectées. **Solidaires Finances**

Publiques a condamné ces distorsions de règles organisées par la Direction.

Nous nous sommes opposés une nouvelle fois aux détachements, en dehors des situations sociales ou médicales.

Les représentants de **Solidaires Finances Publiques** ont renouvelé leur opposition :

- A la fusion des RAN,
- A l'allongement des délais de séjours,
- A la suppression des mouvements complémentaires,
- A l'élargissement du périmètre des emplois dits "aux choix",
- A la mise en place des réformes de structures locales à marche forcée.

Solidaires Finances Publiques

revendique, pour tous les agents, l'affectation la plus fine possible sur des postes fixes, avec une mobilité choisie, dans un cadre de règles claires et identiques sur tout le territoire pour garantir l'équité de traitement de tous les agents.

Pour ces CAPL, les élus de Solidaires Finances Publiques mandatés pour évoquer certaines situations individuelles ont porté à la connaissance de la Direction des situations personnelles :

Attitude intransigeante de la Direction : "NON" sur TOUS les cas évoqués.

Solidaires Finances Publiques 56 et les Organisations Syndicales du Morbihan ont voté "contre" ces projets de mouvements :

- Les demandes des agents ne sont pas satisfaites totalement.
- Le volume des suppressions d'emplois et leurs conséquences ne permettent plus aux services de travailler dans de bonnes conditions.



Section du Morbihan

Les élu-e-s de Solidaires Finances Publiques en CAPL du Morbihan

Catégorie A

Véronique TECHER – Christine MONCOMBLE
Marc VILLECOURT
Nathalie TENNIER (expert)

Catégorie B

Yannick LE SAUSSE
Catherine LE GUERN – TROALIC
Françoise MATHIEU – Florence HAMONOU
Colette LE FALHER – Nicolas LHUILLERY

Catégorie C

Carole ROSOLEN – Nathalie MOREAU
Véronique DIVET – Marie LE GOFF
Julien DE LA HAYE – Magalie LESCOP

« Vakañsoù brav d'an holl ! » Bonnes vacances à tou-te-s !



50
**La force de tous
les agents de la DGFIP**